

Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Le Centre Socioculturel et de Loisirs (CSCL) et le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Châtillonnais, se mobilisent pour vous accompagner en cette période de crise sanitaire.

Durant la période de confinement, une permanence téléphonique est assurée au CSCL :

**du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
au 03 80 81 30 61**

Vous pouvez nous contacter si :

- vous rencontrez des difficultés administratives, financières, alimentaires, ...
- vous avez besoin d'imprimer des autorisations dérogatoires de déplacement et/ou d'être aidé pour les renseigner.
- vous identifiez quelqu'un dans le besoin et/ou, si vous vous inquiétez pour une personne en particulier.
- vous souhaitez proposer vos services en tant que particulier ou proposer des annonces en tant qu'association. Il est alors possible de rejoindre la réserve civique (plus d'informations sur <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>)
- vous avez besoin de renseignements pour la garde de vos enfants (personnels soignants et de l'aide sociale à l'enfance).
- tout renseignement dont vous auriez besoin.



Pour vous protéger et protéger les autres, respectez les gestes barrières :



Se laver les mains très régulièrement.



Tousser ou éternuer dans son coude.



Utiliser des mouchoirs à usage unique.



Se saluer sans se serrer la main / sans embrassades.



Respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les personnes que l'on croise, lors des sorties **dérogatoires.**